



FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes d'Armor

Déposé le 5 novembre 2012

n° 34 - novembre 2012

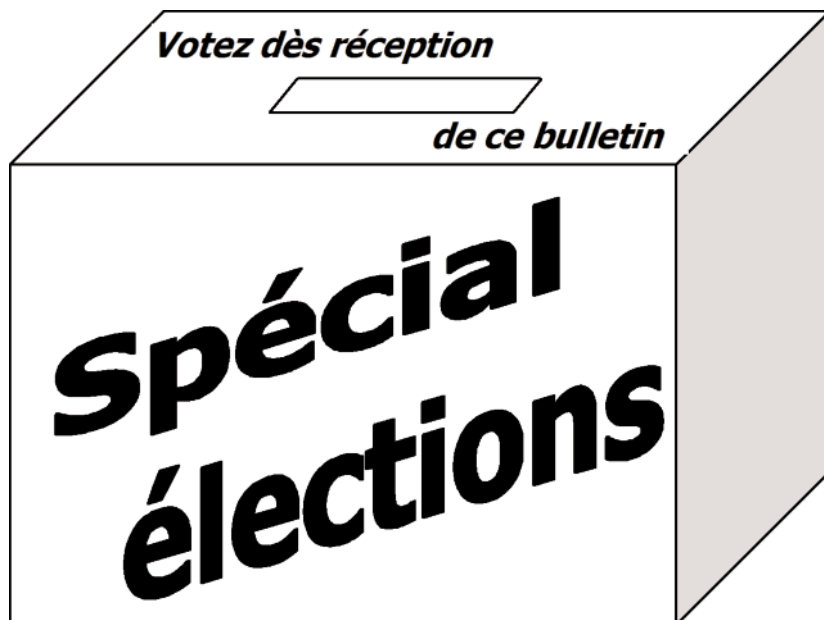
Dispensé de timbrage

Saint-Brieuc CTC



PRESSE
DISTRIBUEE PAR

LA POSTE 



MODALITÉS DE VOTE

► **QUI VOTE ?** Les adhérents 2011-2012 des syndicats de la FSU du département et les nouveaux adhérents à jour de leur cotisation au moment du vote.

► **QUAND VOTER ?** du **jeudi 8 novembre jusqu'au vendredi 29 novembre minuit** (cachet de la poste faisant foi). Le dépouillement aura lieu le lundi 3 décembre au siège de la FSU.

► **COMMENT VOTER ?**

1. Découper le bulletin de vote à côté de la liste en dernière page.
2. Mettre votre bulletin dans la petite enveloppe, puis glisser celle-ci dans l'enveloppe portant l'adresse de la section départementale de la FSU.
3. Remplir le coin supérieur gauche (nom, prénom, lieu de travail, syndicat, signature).
4. Cette enveloppe peut être soit affranchie et postée, soit déposée directement au siège départemental de la FSU, 18 rue de Brest à Saint-Brieuc, ou encore collectée par école, établissement, service, et transmise en envoi groupé (non dépouillé) au siège de la FSU 22.

Attention ! Le vote national se déroule sur la même période, mais selon des procédures différentes du vote départemental et variables d'un syndicat à l'autre. Ne pas mélanger les deux votes.

Sommaire

page 1 : modalités du vote de la FSU 22

page 2 : texte d'orientation de la liste présentée par U&A et par des militants sans tendance

page 3 : comprendre le fonctionnement de la FSU

page 4 : liste - bulletin de vote - réunions des sections locales



Liste présentée par le courant de pensée **UNITE & ACTION** et par des militants **SANS TENDANCE**

Pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte, de proposition.

Après des années d'action face à des gouvernements néolibéraux s'attaquant à l'ensemble des acquis sociaux, aux services publics et aux protections sociales solidaires, la FSU est dans une situation nouvelle. Le nouveau gouvernement renoue avec le dialogue social et affiche la volonté de faire de la jeunesse et de l'éducation des priorités. De plus, il affirme vouloir défendre les services publics, les protections sociales, et s'en donner les moyens par une réforme de la fiscalité. La FSU aura à se prononcer sur des actes et des décisions. Mais pour cela, il faut aussi inverser les politiques financières européennes.

De plus en plus de voix s'élèvent, en France comme en Europe, contre l'austérité et le TSCG, ce traité qui aura des conséquences lourdes pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics. C'est pourquoi la FSU s'est opposée à sa ratification et mène campagne pour des politiques alternatives en Europe.

Si la FSU se félicite du nécessaire changement de contexte politique, elle a aussi la responsabilité de faire pleinement prendre en compte ses revendications. Aucun progrès social n'a vu le jour sans l'intervention active et massive des travailleurs.

Pour **UNITE & ACTION**, la FSU doit continuer sans relâche à œuvrer à développer et conforter une unité combative qui fasse converger les luttes dans l'Education Nationale, les services publics et, bien entendu, dans le secteur interprofessionnel avec les Confédérations. L'unité d'action est possible, elle est un facteur important de mobilisation, répondant à l'aspiration des salariés à se rassembler sur des objectifs communs. Cette recherche essentielle de l'unité ne saurait bien sûr se confondre avec la recherche d'un plus petit dénominateur commun. La FSU doit prendre ses responsabilités, et éventuellement agir seule, chaque fois que la situation l'impose et que les conditions d'une mobilisation significative sont réunies.

Pour **UNITE & ACTION**, la FSU doit avoir pour constant objectif la construction d'actions de haut niveau et dans la durée, pour une transformation réelle des choix économiques et sociaux nécessaires à la satisfaction de nos revendications (renforcement du rôle de la fonction et des services publics, défense des missions, statuts et droits des personnels, lutte contre la précarité, pour l'emploi et les salaires, pour le départ en retraite à 60 ans et une protection sociale de haute qualité...).

Avec **UNITE & ACTION** nous militons pour :

► Un syndicalisme revendicatif, proche des personnels, rassembleur, notamment appuyé sur les Sections Dépar-

tementales et les Syndicats Nationaux dont les personnels, lors des dernières élections professionnelles, ont renforcé la légitimité.

► Un syndicalisme démocratique qui s'emploie par le débat à élaborer les synthèses nécessaires pour surmonter les possibles différences d'appréciations entre les syndicats nationaux, qui respecte le pluralisme et la diversité. La mobilisation ne se décrète pas : elle se discute et se construit avec les collègues (à travers la grève, la manifestation et d'autres formes originales, crédibles et suffisamment massives).

► Un syndicalisme rassembleur, soucieux de l'unité et de la recherche de convergences. Le courant de pensée **UNITE & ACTION** ouvre ainsi, depuis la création de la FSU, ses réflexions et ses listes aux militants « sans tendance » partageant les principes et les valeurs qu'il développe.

► Un syndicalisme de masse, de conquête, un syndicalisme qui lutte et qui propose.

► Un syndicalisme qui continue à tisser des liens avec l'ensemble du mouvement social, s'investissant dans les réseaux et collectifs qui travaillent à faire émerger des alternatives, à défendre les libertés individuelles et à lutter contre toutes les discriminations.

► Un syndicalisme qui, dans l'indépendance et le rejet de toute manipulation, considère qu'il doit débattre avec les mouvements politiques, les associations, les élus, les chercheurs dans le respect de l'indépendance, du rôle, de l'identité de chacun.

► Un syndicalisme qui s'investisse davantage dans le mouvement syndical européen et international, qui œuvre à promouvoir la paix et l'amitié entre les peuples, un développement durable et équitable, pour construire un monde meilleur.

UNITE & ACTION ne se satisfait pas de la situation du syndicalisme dans notre pays : trop divisé, avec des effectifs trop faibles, il peine à imposer un rapport de force constant, même s'il parvient à construire ponctuellement ou localement de fortes mobilisations. Ce constat nous a amenés à proposer, dès la création de la FSU, une évolution du paysage syndical pour aller vers un syndicalisme de masse, unifié et porteur de transformation sociale, actif, indépendant et démocratique, rassemblant largement les salarié(e)s. La réflexion sur la question générale de l'unification syndicale doit être amplifiée. Ce débat - et les congrès, départemental et national, en offrent l'occasion - est à mener impérativement avec l'ensemble des syndiqué(e)s.

**VOTEZ pour la liste présentée par le courant de pensée
UNITE & ACTION et par des militants SANS TENDANCE !**



Comprendre le fonctionnement de la FSU

La FSU est une fédération 23 de syndicats nationaux* dont 18 présents dans les Côtes d'Armor. Les syndiqués, en payant leur cotisation à leur syndicat national, adhèrent à la FSU.

La FSU, son organisation, son fonctionnement

Les instances de la Fédération qui se déclinent de la même manière au niveau départemental et national :

1. Les instances délibératives

⇒ **le Congrès** : instance souveraine qui se réunit tous les 3 ans. Il débat et vote les mandats de la fédération pour les 3 ans à venir à partir des textes préparatoires.

⇒ **le Conseil délibératif fédéral (CDFN pour le national, CDFD pour le département)** qui se réunit entre les congrès et, dans l'intervalle, délibère des orientations et des mandats de la fédération.

Ce sont pour ces deux instances qu'il vous est demandé de vous déterminer aujourd'hui :

- pour le CDFN par le vote organisé par votre syndicat

vote n°1 : Orientation fédérale nationale (vote sur liste)
vote n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale (textes dans le supplément gris à la revue "POUR" n°163 d'octobre 2012)

- pour le CDFD, par le vote qui vous est proposé dans ce bulletin de la FSU 22 : orientation fédérale départementale (vote sur liste, voir détails ci-dessous)

⇒ **le Bureau délibératif fédéral (BDFN pour le national, BDFD pour le département)** qui se réunit dans l'intervalle des réunions des Conseils délibératifs.

2. Les instances exécutives

Le secrétariat et le secrétaire général (ou départemental) qui a la responsabilité de l'exécution des décisions. Ils représentent la FSU et ont en charge la mise en œuvre de la politique définie par les instances.

Jusqu'aux prochains congrès :

Secrétaire générale de la FSU : Bernadette Groison

Co-secrétaires départementales :

Brigitte Jacob et Marylène Le Maux.

Dans chaque instance de la FSU existent ses trois composantes :

- les syndicats nationaux

- les courants de pensée (tendances)

- les sections (départementales ou locales, dans chaque département)

La FSU possède aussi un étage académique, le Conseil Fédéral Régional et un secrétariat académique (secrétaire général Jean-Luc Le Guellec pour la FSU Bretagne).

* pour plus de détails sur les syndicats nationaux de la FSU : <http://actu.fsu.fr/Les-syndicats-.html>

Renouvellement du CDFD de la FSU 22

Composition du Conseil délibératif fédéral départemental

(instance délibérative qui se réunit entre les congrès et, dans l'intervalle, délibère des orientations et des mandats de la FSU des Côtes d'Armor, anime la vie fédérale et organise l'action de notre section).

Le CDFD est élu pour une durée de trois ans. Il est constitué de deux moitiés :

⇒ **50% sont des membres désignés par chaque syndicat de la FSU** présent dans les Côtes d'Armor selon une règle de représentation proportionnelle au nombre de syndiqués, avec une pondération dégressive (1 membre de droit*, puis 1 membre supplémentaire par tranches) : soit un total de **26** (26 titulaires et 26 suppléants).

*Tout syndicat est assuré d'une représentation.

⇒ **50% sont des membres élus par l'ensemble des syndiqués** : un total de 26 aussi : **5 + 21 = 26** (26 titulaires et 26 suppléants) dont

- **5 membres** (5 titulaires et 5 suppléants) seront élus lors des assemblées des 5 sections locales (voir calendrier) auxquelles nous vous invitons à participer nombreux (les 5 sections locales : Dinan, Guingamp, Lannion, Paimpol, St Brieuc)

- **21 membres** (21 titulaires et 21 suppléants) seront élus sur liste, au titre des courants de pensée, **par l'ensemble des syndiqués lors du vote départemental proposé dans ce bulletin** (scrutin de liste au plus fort reste).

Nombre de titulaires par syndicat

EPA : 1 SNASUB : 1 SNE : 1 SNEP : 2
SNEPAP : 1 SNES : 4 SNESUP : 1
SNETAP : 2 SNICS : 1 SNPES-PJJ : 1
SNPI : 1 SNUASFP : 1 SNUEP : 1
SNUIPP : 4 SNUPDEN : 1 SNU-TEFI : 1
SNUITAM : 1 SNUACTE : 1

CONGRES DEPARTEMENTAL

Le congrès départemental prépare le congrès fédéral national (qui se tiendra à Poitiers du 11 au 15 février 2013). Il aura également à se prononcer sur le rapport d'activité départemental, à voter la délégation au Congrès national, à se prononcer sur toute motion ou vœu éventuellement présenté.

Le congrès départemental de la FSU 22 aura lieu le Mercredi 23 janvier 2013.

Les membres du congrès devront débattre et se prononcer sur les textes préparatoires que chaque syndiqué recevra dans le cahier n°2 (supplément gris à la revue "POUR" à paraître). Le congrès départemental débattera des 4 grands thèmes présentés en page 1 du supplément gris à la revue "POUR" n°163 d'octobre 2012 que vous avez reçu (ou à télécharger en page d'accueil du site de la FSU : <http://www.fsu.fr/>).

Qui peut participer au congrès ?

Tous les syndiqués car, tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et propositions pour l'avenir est indispensable.

Néanmoins, afin de respecter les équilibres dans la fédération, les résultats des votes d'orientation, et en application de ses statuts, seuls les membres mandatés* peuvent voter.

*selon des règles semblables à celles de la composition du CDFD.





Liste présentée par le courant de pensée
Unité & Action et par des militants
sans tendance

Jacob Brigitte - SNES - Callac
 Le Maux Marylène - SNUipp - Ploufragan
 Lecoq Jean-Pierre - SNES - Lannion
 Dejean Martine - SNEP - Lannion
 Le Bihan Annie - SNETAP - Plouisy
 Le Guen Claudie - SNASUB - Paimpol
 Le Masson Claudine - SNU-Pôle Emploi - St Brieuc
 Weber Henri - SNU-ACTE - Saint-Brieuc
 Benech Sylvie - SNICS - St Nicolas du Pélem
 Aubin Vincent - SNUEP - Loudéac
 Charrier-Vozel Marianne - SNESUP - Lannion
 Guyader Sylvie - SNUAS-FP - Lannion
 Antognazza Florence - SNUipp - Lannion
 Bornemisza Emilie - SNUipp - Collinée
 Buard Jean - SNES - Saint-Brieuc
 Carmès Michelle - SNES - Saint-Brieuc
 Chiarelli Stéphane - SNUipp - Saint-Brieuc
 Corre Sylvain - SNES - Saint-Brieuc
 Debretagne Olivier - SNES - Tréguier
 Deredel Yan-Pier - SNES - Rostrenen
 Georgelin Dominique - SNUipp - Bourbriac
 Gicquel Marie-Christine - SNES - Ploufragan
 Gilet Anne - SNEP - Ploufragan
 Girot Martine - SNEP - Guingamp
 Goffi Claudine - SNUipp - Bégard
 Gouya Maryvonne - SNU-ACTE - Maignon
 Jeamment Alexandra - SNUipp - Saint-Brieuc
 Kervoelen Christian - SNES - Lannion
 L'Hévéder Pascale - SNUipp - Pléneuf Val André
 Le Cam Roland - SNUipp - Rostrenen
 Le Cam Yannick - SNUipp - Saint-Brieuc
 Le Drézen Philippe - SNUipp - Trélivan
 Le Guellec Jean-Luc - SNES - Saint-Brieuc
 Le Page Christine - SNES - Dinan
 Lejean Henri - SNEP - Guingamp
 Léost Catherine - SNASUB - Saint-Brieuc
 Lévéder Alain - SNES - Quintin
 Mariteau Joël - SNES - Saint-Brieuc
 Perrot Amédée - SNUipp - Saint-Brieuc
 Recoursé Hélène - SNES - Saint-Brieuc
 Trémel Jean-Claude - SNUipp - Dinan
 Vincent Jacques - SNASUB - Saint-Brieuc

Calendrier des assemblées des sections locales de la FSU 22

Tous les syndiqués sont invités à participer à
la réunion de leur secteur.

Dinan : à 18 heures le lundi 19 novembre,
maison des syndicats, près du lycée de la Fon-
taine des eaux

Guingamp : à partir de 18 h le mercredi 21
novembre à l'ancienne école de Roudourou
face au stade

Lannion : à partir de 17h30 le jeudi 15
novembre salle n° 1 du centre Savidan

Paimpol : à partir de 17h30 le mardi 20
novembre au collège Chombart de Lauwe

St Brieuc : à partir de 17h30 le jeudi 22
novembre au siège de la FSU 18 rue de Brest

Bulletin de vote à découper ↓

Liste présentée
par le courant de pensée
UNITÉ et ACTION
et par des
militants
SANS TENDANCE

Les militants dont les noms suivent, pour certains présents la dernière fois sur la liste ci-dessus, seront appelés à siéger au CDFD au titre de leurs syndicats respectifs (dans le respect de la représentativité des courants de pensée) et ne figurent pas parmi les candidats.

Ils vous appellent à voter pour cette liste présentée par le courant de pensée U&A et des militants sans tendance :
Le Caër Julien (SNEP), Chrétien Stéphane, Gaillard Odile, Jamet-Madec Thérèse, Lecoq Nicole, Mainguy Nicole (SNES), Chevê Jean-Marc, Delaune Henri, Leroy Catherine, Potiron Loïc, Steun Patrick (SNUipp), Rivière Gil (SNUPDEN).